REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
Office cantonal de l'enfance et de la jeunesse
Service de santé de l'enfance et de la jeunesse
Service dentaire scolaire

DIP – SSEJ-SDS
Rue des Glacis-de-Rive 11
1207 Genève

Aux parents dont l'enfant entre à l'école primaire

N/réf. : SSEJ-SDS_L178/0625_PFR/MAZ/lrl

Genève, date du timbre postal

Madame, Monsieur,
Chers Parents,

Votre enfant entre à l'école, c'est une étape importante dans sa vie et dans son développement. Au cours des prochaines années, il va vivre de grands changements et devra assimiler de nombreuses connaissances. Le service de santé de l'enfance et de la jeunesse (SSEJ) et le service dentaire scolaire (SDS) de l'office cantonal de l'enfance et de la jeunesse sont là pour contribuer à créer les conditions favorables à ces apprentissages durant toute la scolarité. Nous avons pour mission de promouvoir et de protéger la santé des enfants et des adolescents.

Durant leur scolarité primaire, les élèves vont bénéficier de :

1. **Bilan de santé d'entrée en scolarité** avec l'infirmier ou l'infirmière scolaire et le médecin scolaire si besoin, durant leur 2ème année de scolarité (2P) ou plus tôt si nécessaire.
   Il s'agit d'un bilan global de la santé de votre enfant qui porte sur son entrée à l'école, son bien-être dans les apprentissages, ses antécédents de santé, son développement, ses besoins et qui favorise l'intégration scolaire.

2. **Dépistages**
   - **examen de la vue et de l'ouïe** par des techniciennes et techniciens professionnels (effectués systématiquement en 1ère, 2ème, 3ème et 6ème primaire). Dans les degrés intermédiaires, ces visites ont lieu exclusivement pour les suivis, les absents et les nouveaux arrivants.
   - **dépistage des affections bucco-dentaires** par les médecins-dentistes du service dentaire scolaire (chaque année de la 1ère à la 8ème primaire).

3. **Education à la santé adaptée aux phases de développement de l'enfant**
   - **cours d'éducation à la vie affective et à la santé sexuelle** dès la 4ème primaire
   - **cours d'éducation à la santé bucco-dentaire** en 2ème, 5ème et 7ème primaire, classes d'accueil, et classes intégrées de l'enseignement spécialisé (CLI EP)
   - cours et conseils pour tous les degrés primaires portant sur : **l'alimentation**, le mouvement, le sommeil, les écrans, et autres thèmes importants pour la santé des enfants.

L'infirmier ou l'infirmière scolaire se tient à votre disposition ainsi qu'à celle de votre enfant tout au long de sa scolarité, pour toute question relative à la santé.

Si votre enfant présente des **besoins de santé particuliers,** il est important de pouvoir en discuter avec vous afin de faciliter son intégration et de lui permettre de suivre sa scolarité dans les meilleures conditions. **Dans ce cas, nous vous remercions d'en informer l'infirmier ou l'infirmière de l'école dès la rentrée.** La permanence du SSEJ se tient également à votre disposition pour toute question. Vous pouvez la joindre au 022 546 41 00.

Nous vous informons qu'il n'y a pas de présence médicale permanente dans les écoles. En cas d'urgence médicale, l'école appelle le 144.

Enfin, nous avons le plaisir de vous informer qu'une attention particulière est portée sur la santé et les usages numériques (écrans). Le DIP met à votre disposition la brochure "**Vivre avec les écrans**" éditée par la fondation Action Innocence, qui comporte des conseils et traduite en 12 langues.

Vous retrouverez ce courrier et d'autres liens utiles via l'onglet "Vie et règles de l'école" du site de l'établissement scolaire de votre enfant.

Nous nous réjouissons de collaborer avec vous pour la santé de votre enfant et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chers Parents, nos salutations les meilleures.

Marwa Abdelaziz
Directrice du service dentaire scolaire

Pascal Freydier
Directeur du service de santé
de l'enfance et de la jeunesse

Deutsch / Italiano / English / Español
Português / Shqip / عرب / українська